AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0574
FR0000060907-FS0182

2 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LA CHAUSSERIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er mars 2017, la société par actions simplifiée Latour Gestion[1] (41 rue Bazzaut, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 février 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LA CHAUSSERIA et détenir 24 154 actions LA CHAUSSERIA représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions LA CHAUSSERIA sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Dominique Paulhac.
[2] Sur la base d'un capital composé de 480 166 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.